

NOTE D'INFORMATION AUX PRODUCTEURS PAYS DE LA LOIRE CORONAVIRUS

Diffusion : Adhérents FNPHP et Actionnaires BHR

Contexte :

Une crise sanitaire qui se déclenche dans un contexte économique déjà dégradé, au début de la saison de printemps (la plus importante pour les ventes de la plupart de nos produits), et qui risque de durer pendant toute cette période essentielle.

La crise tombe donc au plus mauvais moment. Les ventes démarraient après 4 mois de très mauvais temps. Les productions sont prêtes pour la vente, les fournisseurs d'intrants, la main d'œuvre et autres charges inhérentes à la production ont été engagées et pour la plupart payées.

Les segments de marchés les plus concernés par la crise :

- Distribution (qu'elle soit spécialisée ou généraliste)
- Vente au détail

Les autres segments seront de toute façon touchés par le ralentissement général de l'économie.

Premières actions conjointes FNPHP / BHR / Arfho :

Nous avons eu, mardi 17 mars 2020, une réunion téléphonique avec des représentants de la Région Pays de la Loire et des représentants de la DRAAF.

Objectifs des démarches :

- Pouvoir maintenir nos exploitations ouvertes et autoriser les déplacements des employés pour se rendre dans les entreprises
- Permettre les échanges entre entreprises pour continuer la mise en production des végétaux pour l'après crise, et donc autoriser les transports entre sites horticoles
- Mise en place d'un dispositif de dédommagement des entreprises pour compenser les pertes de Chiffre d'Affaires liées à la fermeture des magasins et au confinement des personnes
- Palier, le cas échéant à la carence des huissiers en mettant un système déclaratif des destructions de végétaux déclenchées par la crise

Nos actions à mettre en place :

- Vous recevrez d'ici cette fin de semaine un questionnaire qui sera relayé par le BHR et le réseau FNPHP concernant une Déclaration hebdomadaire du Chiffre d'Affaires réalisé par les entreprises avec comparatif de l'année précédente et du budget prévisionnel. Ces éléments seront à renseigner en utilisant un lien web afin de faciliter vos saisies et surtout l'analyse ensuite. Ces informations seront collectées par la FNPHP.
- A ce stade il apparaît urgent de vous accompagner dans la déclaration liée à la destruction des lots de plantes. Ces déclarations seront suivies par le BHR - Philippe Wegmann (p.wegmann@bhr-vegetal.com). Pour cela utilisez la fiche ou la liste jointe à ce message. Il est important que ces déclarations soient accompagnées de photos (datées, pensez à configurer vos tél ou appareil photo pour que la date et l'heure apparaissent) permettant autant que possible un comptage même grossier. Pensez à prendre des photos des lots en production lorsque cela est possible puis une fois le lot jeté (en situation).

Nous pourrions être amenés à vérifier la cohérence des déclarations pour cela, des pièces justificatives complémentaires pourront être demandées (achat de jeunes plants, achats d'intrants, contrats de réservations clients ...).

Toutes ces informations seront conservées de façons confidentielles mais seront utilisées de façon globale au sein du BHR et de la FNPHP pour nous permettre de continuer nos démarches auprès des pouvoirs publics sur la mise en place d'une solution en faveur de la pérennité des entreprises.

N'hésitez pas à nous solliciter si besoin :

Philippe Wegmann : p.wegmann@bhr-vegetal.com

Thierry Roy : t.roy@fnphp.fr

N'oubliez pas également d'utiliser les outils existants

La Région Pays de la Loire a mis en place le **0800 100 200** afin de permettre aux entreprises de déclarer leur situation particulière. Il est important que chaque entreprise puisse appeler ce numéro pour faire part des difficultés rencontrées. Cela permettra de croiser nos remontées terrain avec les contacts qu'aura pu recevoir l'administration via ce numéro. N'attendez plus appelez pour vous faire « référencer ». Le Conseil Régional nous en a fait la demande ce matin

N'oubliez pas non plus en cas de questions spécifiques sociales, la Direccte qui a aussi mis en place en Région un numéro d'urgence **02 53 46 79 69**